

République Française
Département : MEUSE
Arrondissement : Commercy
LEVONCOURT - COMMUNE

Séance du jeudi 25 juin 2026

Délibération N° DE_037_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
7	6	6
Date de la convocation : 16/06/2026		
Pour	Contre	Abstention
6	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-cinq juin deux mille vingt-six, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (SALLE DE LA MAIRIE), sous la présidence de Marie-Pierre VERDUN.

Présents : Sylvie DAILLY, Stéphane PARISOT, Marie-Odile MUNIER, Marie-Pierre VERDUN, Elise PARISOT, Thomas MUNIER

Représentés :

Absents et Excusés : Stéphane JACQUEMET

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Sylvie DAILLY est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : SUBVENTIONS 2026

Madame le Maire informe le conseil que suite au vote du budget 2026, le montant attribué aux subventions doit être réparti selon les demandes reçues.

Après délibération et à l'unanimité, l'octroi des subventions est décidé comme suit :

- SOUVENIR FRANCAIS : 300 €
- COMITE DES FETES DE LEVONCOURT : 250 €
- ADMR DE REMBERVAL : 300 €
- ASSOCIATION AU FIL DE L'AIRE : 150 €

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Marie-Pierre VERDUN
Président de séance



Sylvie DAILLY
Secrétaire de séance